

13 juillet 2020

Bonjour à tous,

Vous êtes nombreux à avoir des difficultés pour trouver sur le site de l'assurance maladie (ameli.fr) la référence de la mesure dérogatoire pour les **femmes de 43 ans prises en charge en AMP**.

<https://www.ameli.fr/medecin/actualites/assistance-medicale-la-procreation-une-mesure-derogatoire-pour-les-femmes-de-43-ans>

En espérant que ce lien sera utile pour vos équipes et vos patientes,

Bien cordialement,

Agence de la biomédecine